

NOS SOLDATS AVEUGLES

Parmi tant de problèmes qu'a fait naître la guerre, il en est un plus grave, plus passionnant peut-être et qui dans sa solution demande plus de promptitude que tous les autres : la rééducation des mutilés.

Le pays a contracté auprès de ces hommes qui ont lutté avec héroïsme, qui ont perdu au service de la patrie un bras, une jambe, leurs yeux, une dette dont il doit s'acquitter.

Le gouvernement leur assure le vivre, grâce aux pensions militaires encore récemment augmentées. Mais ce n'est pas assez que d'empêcher des héros de mourir de faim ; le devoir que nous avons à remplir est plus complexe, car nous devons leur assurer un avenir digne d'eux.

Je n'ignore pas que des esprits généreux se sont posé ce problème difficile, le résolvant partiellement. Dans le cas particulier qui m'occupe — la rééducation des aveugles de la guerre — des dévouements nombreux se sont manifestés, des initiatives ont pris corps. La maison de Reuilly, annexe des Quinze-Vingts, qui compte plus de 200 pensionnaires, a été créée par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, sur l'initiative de M. Brisac, directeur de l'Assistance publique ; des écoles professionnelles pour soldats aveugles fonctionnent ou sont en voie de formation à Lyon, Saint-Etienne, Montpellier, Bordeaux, Pau, Marseille, Amiens, Nantes, Tours, Bayonne, Toulouse. Des hommes et des femmes de cœur consacrent leur temps et leur activité depuis des mois à la cause que je défends moi-même.

C'est ainsi qu'à Paris Miss Winifred Holt, venue en France pour la durée de la guerre, MM. Brieux, de l'Académie fran-

çaise, Valéry-Radot, de l'Institut, président de la Société des amis des Soldats Aveugles, Aymard, directeur de la Maison de Reuilly, Lafontaine et Perrin, à Lyon, Albert Léon, à Bordeaux, Pierre Villey à Caen, qui, en septembre 1915, publiait dans la *Revue des Deux Mondes* un substantiel article sur la question, se sont donné pour tâche l'amélioration du sort des soldats aveugles. Des œuvres, sous la direction de ces diverses personnalités, ont pris la défense de leurs intérêts moraux et matériels : l'association Valentin Haüy, la Société des Amis des soldats aveugles, le Foyer du soldat aveugle, le Phare de France, l'Aide aux soldats aveugles et les œuvres locales de Lyon, Bordeaux, etc. Enfin, dernièrement, paraissait l'excellent petit livre de M. Ernest Vaughan, directeur des Quinze-Vingts, qui, par sa compétence et l'esprit de progrès qui l'anime, est susceptible de permettre aux soldats aveugles d'orienter leur vie dans des directions plus nombreuses, plus nouvelles et plus intéressantes.

Tant d'œuvres de bonne volonté, tant d'intelligences remarquables devraient s'unir afin de mener à bien l'œuvre commune, afin de procurer aux aveugles de la guerre l'indépendance qui leur est aussi indispensable qu'au pays dont ils ont été les défenseurs.

Les soldats aveugles, du fait de leur cécité, ne sont pas voués à l'inaction. Si grand que soit leur malheur, il n'est pas plus grand que celui des autres mutilés. Les légendes populaires ont créé autour des aveugles, en même temps qu'un culte particulier, des idées erronées et fausses, et qui tendent à les faire considérer comme incapables et pitoyables. Or, il faut que tous en soient bien persuadés, les aveugles peuvent travailler et vivre heureux comme les autres ; ils peuvent se libérer de leur infirmité, qui n'est qu'un accident qui trouble, non une catastrophe. Aveuglé moi-même, j'ai pensé que je devais travailler avec fermeté et ardeur à leur rééducation, et aussi à détruire de regrettables et traditionnels préjugés. Mon but n'est pas de revenir sur ce que d'autres, et de très qualifiés, ont dit avant moi, mais je veux que l'on sache que le soldat aveugle, l'aveugle tout simplement, a une intelligence qu'il faut développer et mettre en valeur, des aptitudes qu'il faut cultiver et assouplir ; que s'il est privé de la vue, il a néanmoins des éléments d'indépendance et de vie dont nous devons tirer parti. Sachant

cela, il serait criminel de le laisser vivre dans une indolente oisiveté. Je veux montrer que l'aveugle ne doit pas être un parasite, ni même un être digne seulement de pitié. Il est un homme tout comme les autres hommes, aussi bien doué qu'eux. Il faut placer un gouvernail à sa barque, l'orienter dans le bon sens, voilà tout.

§

Dès l'arrivée des premiers soldats aveugles dans les formations sanitaires de la région que j'habite, j'eus conscience du rôle que je pouvais jouer dans leur rééducation *nécessaire*. Des amis, des dames infirmières surtout me pressaient de leur faire quelques visites susceptibles de les reconforter, me faisant de leur situation un tableau émouvant et tragique : « Quel horrible destin.... c'est affreux ! » me disaient-ils presque toujours. « Devant eux, nous maîtrisons nos nerfs ; ces visages où ne brille plus le regard nous donnent envie de pleurer ! » Bons, mais inexpérimentés, ils ne savaient que les plaindre.

J'ai toujours eu la certitude que bien dirigés, les aveugles peuvent vaincre la plupart des difficultés que leur infirmité a fait naître ; mais je ne connaissais pas les soldats aveugles et les propos que j'avais entendu tenir me troublaient un peu, lorsque par un jour d'automne de 1914, j'allai rendre visite aux trois soldats aveugles qu'on m'avait signalés les premiers. « Prenez garde, » me fit l'infirmière à voix basse, en m'introduisant auprès d'eux (leur commune blessure les avait fait se rapprocher et s'aimer), soyez prudents ; l'un d'eux seul (elle me dit son nom) sait qu'il ne verra plus jamais le jour, mais les autres ignorent encore. »

Je m'installai auprès d'eux, les interrogeai sur la nature de leur blessure, leur demandant de me préciser l'endroit où ils étaient tombés, de me raconter leur campagne. Ils étaient satisfaits de trouver à qui parler et nous devisions. « Monsieur, fit tout à coup l'un de mes compagnons d'une voix lente et grave, j'ai vingt-trois ans et je me suis marié huit jours avant la déclaration de guerre. Je ne vois plus et ne verrai plus jamais le visage de ma femme.... Je suis aveugle ! » — « Mais, cher ami, moi qui vous parle je suis aveugle aussi. » — « Vous !... Vous êtes gai cependant et vous venez à nous avec un air heureux de vivre. Sans doute, avez-vous perdu la vue en

bas âge. Tandis qu'avoir vu pendant vingt ans la lumière inonder la terre et ne plus distinguer le jour de la nuit... ne plus pouvoir travailler, ah ! croyez-moi, monsieur, c'est atroce ! » — « Toi encore, fit l'un des deux autres, tu es marié. Moi, si ça devait m'arriver, si je ne pouvais plus voir ma mère et le blé quand il lève, eh bien, ça ne durerait pas.... » — « Non, mes chers amis, non. » Et je leur dis ce que je savais.

J'ai fait depuis ce jour des visites à des centaines de soldats frappés de cécité, hospitalisés tant dans la région lyonnaise qu'à Paris. Ce désespoir immense et lamentable, je l'ai observé chez presque tous et il n'est pas fait pour nous surprendre. Quelques-uns cependant, âmes d'élite, plus compliqués ou plus forts, mettent leur amour-propre, une sorte de coquetterie troublante de hautaine et mâle dignité à montrer à l'infirmière, aux visiteurs, aux leurs surtout qu'ils ne sont pas malheureux, que leur infirmité ne les atteint pas, mais presque tous souffrent de ne plus voir la lumière, de ne plus jouir du spectacle de la nature ; le souvenir cruel et vif du passé, de leur radieuse jeunesse les obsède. Ils souffrent de leur immobilité présente, quand ils sont contraints de demander un service aux camarades toujours prêts cependant à leur faire plaisir, ils souffrent de leur impuissance. Ils croient que leur indépendance est irrémédiablement perdue. Cette pension relativement élevée que l'Etat leur servira n'est-elle pas la conséquence de leur incapacité absolue de travail ? Leur douleur est profonde, tenace. Parfois même ils se demandent pourquoi l'engin de guerre, la balle ou l'éclat d'obus, la grenade ou la torpille ne leur a pas donné la mort.

Mais si intense que soit leur chagrin, si douloureuse que puisse être l'atteinte morale, si vivace que soit le regret d'un passé ensoleillé, ces hommes qui ont affronté l'ennemi sont repris au bout d'un temps variable, mais très court le plus souvent, par un besoin plus intense encore de vivre. S'ils ne perçoivent plus les rayons de soleil, n'en sentent-ils pas la réconfortante chaleur ? Ils se souviennent des êtres et des choses aimés : leurs yeux sont morts, mais leur cœur vibre. Ils se rappellent leur mère, leur épouse, leur fiancée, leurs enfants, leurs amis, leur petite patrie maintenant qu'ils ont combattu pour la sauvegarde de la grande patrie. Hommes, en dépit de leur souffrance, ils sont altérés de bonheur et de

vie, comparables en leur apparent isolement à la « Jeune Captive » de Chénier chassant sans cesse loin d'elle l'idée de la mort. L'un d'eux, cultivateur du Massif Central, doux et timide, m'a dit quelques semaines après avoir été blessé : « C'est curieux, je ne vois plus, et je crois ne plus avoir envie de voir. »

A la révolte des premiers jours a succédé la résignation. L'infirmité est acceptée, le moment est venu de la vaincre.

§

Dominés par l'instinct de conservation, les soldats aveugles acceptent l'existence comme une nécessité, une obligation. Assez vite ils apprennent à se diriger dans l'hôpital où ils sont soignés. Ils fument, ils mangent, ils dorment. Pendant la journée, ils s'effondrent parfois sur leur lit, ils somnoient des heures afin d'oublier la réalité. Ils s'ennuient et l'oisiveté les accable. « Vivre sans but, ce n'est pas vivre. » Ils accueillent avec joie les personnes qui viennent leur faire visite. Jamais ils n'ont trouvé ma venue inopportune.

Après l'échange d'un petit nombre de paroles, je saisis l'occasion qui m'est toujours offerte d'expliquer à mes interlocuteurs que, comme eux, je suis privé de la vue. Quelquefois ils protestent : « Vous venez pour les camarades, car moi, je ne serai pas aveugle, le médecin me fait espérer l'œil droit. » Ou bien : « On va m'opérer et je verrai assez pour me conduire, je n'en demande pas davantage. » Ce mince espoir de revoir le soleil, assurance qu'ils se donnent plutôt que croyance enracinée, disparaîtra de lui-même. Il serait inutile et cruel de le contrarier ou de le détruire. Il faut alors s'entretenir, délicatement avec eux. La vue, sens précieux, sans douter n'est pas une condition d'existence. Dans une large mesure, on y supplée par d'autres sens, l'intelligence, le savoir-faire, la volonté. Leur attention se fixe. Ce que je leur dis les surprend et les intéresse. Clairvoyants, d'hier, ils ne savent pas, comme presque tous les clairvoyants, quelle bataille les aveugles, depuis un siècle, ont livré à la cécité, quelle splendide victoire ils ont remportée sur elle. Dès la deuxième ou la troisième visite, nous abordons l'étude de la lecture et de l'écriture par le procédé Braille. Parfois même ils y sont amenés à leur insu. Comme ils doutent de la sensibilité de leurs doigts qu'ils disent trop durs ou trop grossiers, je tire de ma poche

?

des cartes à jouer marquées à l'aide de signes ponctués qui ne sont autres que des lettres de l'alphabet Braille. Quelques minutes suffisent à les apprendre et à les comprendre. « Bagatelle ! » me fit un jour un jeune Parisien intelligent et instruit dont la blessure remontait à deux semaines à peine.

« Le Braille, leur dis-je avec enthousiasme, c'est un chef-d'œuvre de logique facile et simple, qu'aucun procédé ne remplacera : des points, six au maximum, suivant les combinaisons que l'on peut obtenir, permettent de représenter 63 signes, les lettres, les chiffres, la musicographie, etc... » Les aveugles parviennent à lire aussi vite et aussi bien que les clairvoyants et quand nos blessés ont entendu lire l'un d'entre eux ils sont émerveillés, émus. « Je suis convaincu », me déclarait récemment un aspirant d'artillerie après que son professeur eut parcouru de ses doigts agiles un délicieux conte de Daudet. Il était convaincu que lui-même, à vingt-quatre ans, ardent et courageux, il parviendrait à ce résultat, convaincu que pour lui et ses camarades il y avait possibilité et nécessité de s'adapter à une vie qui n'est pas différente de la vie normale, mais dont les moyens sont différents.

Tenant compte de leurs aptitudes, de leur milieu, de leur profession, je leur cite des cas d'aveugles arrivés. A Paris, il y a un coutelier, trois menuisiers aveugles ; MM. Souillard et Darcourt ont eu pendant quelque temps un atelier pour la fabrication des pelles et des râteaux de bois (jouets d'enfants) ; M. Demonet, de Vichy, fait de l'ébénisterie artistique, tout en s'occupant de l'accord et de la vente des instruments de musique ; dans la même ville, je connais un grand industriel aveugle, M. Guérin ; à Marseille, un aveugle, M. Béraud, fait la réparation des bicyclettes. *Le Louis Braille* (Journal Braille) a signalé en Belgique un brasseur aveugle et en France un jardinier. Les sculpteurs Kleinhans, Gambasio et Vidal ont continué après la cécité à produire des œuvres remarquables. Un ministre des Postes, Fawcett, en Angleterre, continue à remplir ses fonctions après avoir perdu la vue. Il existe des médecins, des banquiers aveugles en Amérique et en France. MM. Villet, Albert Léon, J.-J. Monnier, de Genève, Ernest Melen, de Verviers, Parreau, Deschager nous montrent qu'aussi élevés qu'ils soient les grades universitaires sont à la portée des aveugles.

Je leur parle ensuite de leurs camarades, blessés comme eux, et qui à force de volonté et de patience triomphent peu à peu de toutes les difficultés. Je leur parle du lieutenant Georges Muller, du 56^e d'infanterie, ce jeune officier de mérite qui, après s'être ressaisi, après avoir appris le Braille, s'est fait le rééducateur sublime de ses compagnons d'armes et qui, franchissant tous les obstacles, reste ingénieur et inventeur.

Les soldats aveugles acquièrent ainsi la certitude que la cécité ne les isole pas, ne les paralyse pas. Ils redeviennent ce qu'ils étaient, reprennent leur caractère. Ils ont compris, ils sont convaincus, ils sont sauvés. Ils savent que les aveugles peuvent travailler et réussir. Pourquoi ne feraient-ils pas comme eux? S'ils ont plus souffert que les aveugles qui ont perdu la vue en bas âge ou de naissance, n'ont-ils pas sur ces derniers l'avantage d'avoir vu? Leur expérience, leurs habitudes, ce dont ils sont capables forment un capital inappréciable pour leur avenir. Ils ne sont pas tout à fait des aveugles, ils sont des clairvoyants devenus aveugles. Ils éprouvent alors le besoin d'apprendre un métier ou de continuer le leur. Ils ont conscience de la noblesse, de la nécessité et de l'urgence d'un travail sérieux.

Mais quel métier ou quelle profession peuvent-ils avoir et comment peuvent-ils l'apprendre?

§

En collaboration avec M^{lle} Extrait, sous-directrice de l'Ecole Municipale des Jeunes Aveugles de Lyon-Villeurbanne, j'ai étudié de près la question des soldats aveugles au point de vue professionnel.

Nous basant sur ce qui se passait avant la guerre, nous en avons conclu que les soldats aveugles pouvaient être rangés en trois catégories :

1^o Un certain nombre d'entre eux pourront soit continuer leur métier, soit en apprendre un nouveau, correspondant souvent à celui qu'ils avaient antérieurement. Ils ont le désir naturel de continuer l'exercice de leur profession. Les avantages moraux et matériels qu'il y a à leur donner cette satisfaction se conçoivent aisément. Dans certaines conditions ils peuvent très bien réussir malgré les difficultés et les entraves que leur infirmité fait surgir. Les exemples que j'ai donnés ci-dessus sont plus probants que des arguments. Ce sont, dans

les circonstances actuelles, des faits réconfortants. Ils ne doivent pas cependant nous rendre trop optimistes : ils représentent d'assez rares exceptions, une élite et non la masse. En les examinant d'un peu près, nous voyons que ceux qui en sont les sujets connaissaient leur profession primitive d'une façon très approfondie, étaient doués d'une intelligence au-dessus de la moyenne, d'une adresse et d'une énergie que la cécité n'avait pas amoindries, enfin se trouvaient dans des situations de famille et de fortune vraiment propices. Reconnaissons que tant de facteurs favorables sont difficiles à réunir. Ceux qui formeront cette catégorie, parce qu'ils seront les privilégiés de l'adresse, du savoir-faire, de l'intelligence, de la volonté, seront l'infime minorité.

2° Tous ceux qui seront obligés d'abandonner leur profession pourront être initiés à de nouveaux métiers. Il est vrai que les cultivateurs, par exemple, qui, à l'heure actuelle, forment le groupe le plus important de nos soldats aveugles, pourront encore rendre chez eux infiniment plus de services qu'on ne le croit généralement : soigner les bestiaux, la basse-cour, arroser, bêcher. Tel paysan aveugle du Puy-de-Dôme ne s'est-il pas fait un renom pour la taille de la vigne ? Tel autre n'est-il pas un apiculteur émérite ? Cela est quelque chose, mais ce n'est pas assez pour occuper un homme dans la force de l'âge ; c'est trop peu surtout pour qu'il puisse, s'il a une famille, produire les ressources habituellement apportées par le chef. Il faut qu'il devienne un nouvel ouvrier et un bon ouvrier. Bon ouvrier, celui qui produit vite et bien. Cette définition nous conduit à examiner quelles sont les qualités fondamentales qui caractérisent les professions convenant aux aveugles en général placés dans une situation non spéciale et, nous trouvons que tout métier pour adulte doit ne nécessiter qu'une adresse et une force musculaire moyenne, un apprentissage court, un outillage simple et peu coûteux, et aboutir à l'écoulement certain et facile des produits fabriqués. Ces principes posés, les métiers dont l'exercice individuel est possible à l'aveugle peuvent être classés ainsi :

a) Métiers lucratifs qui ont fait leurs preuves : la musique, l'accord des pianos, la massothérapie, la broserie, la chaiserie, la vannerie, etc.

b) Métiers qui peuvent être intéressants, mais insuffisam-

ment éprouvés, tels que la dactylographie ou sténo-dactylographie, la cordonnerie, la bourrellerie, la corderie, le montage des roues d'automobiles, la téléphonie, la télégraphie sans fil, la tonnellerie, l'ajustage, etc.

c) Métiers d'agrément ou petits métiers. Pour un certain nombre de soldats aveugles, il s'agira surtout d'éviter l'inaction, l'ennui qui en découle et d'apporter un léger appoint à leur pension militaire. Citons à leur intention la fabrication des sacs en papier, celle des paquets de bois pour allumage, la fileterie, le tournage sur bois, rafia, macramé, etc.

3° Nos soldats aveugles rentreront presque tous dans leur famille ou, s'ils ne le peuvent, tiendront quand même à retourner dans leur pays. Il s'en trouvera cependant qui préféreront demander à l'atelier professionnel un permanent asile. La broserie, la chaiserie, la cordonnerie, la fabrication des couronnes mortuaires en perles, celle des tapis-brosses, par la division du travail et la spécialisation des ouvriers, permet une exécution plus rapide et plus parfaite, partant plus rémunératrice.

On peut donc classer les professions que les soldats aveugles peuvent exercer en trois groupes : 1° Professions individuelles continuant en totalité ou en partie les professions primitives ; 2° Métiers qui peuvent être exercés individuellement par des aveugles ; 3° Métiers pour groupements d'aveugles.

En somme, il ne faut pas penser que nos soldats aveugles seront forcément brosiers, chaisiers ou vanniers ; ils seront sûrement cela, mais ils pourront être autre chose. Ce qui nous fera les distinguer, ce sera : l'intelligence, l'instruction, l'adresse. En conséquence, nous pouvons dire que la plupart d'entre eux appartiendront à la deuxième catégorie, c'est-à-dire auront les métiers ordinaires des aveugles, mais qu'il y aura des cas nombreux qui demanderont une solution particulière.

Les soldats aveugles pourront donc exercer une profession. Mais cette profession, il faut la leur apprendre.

§

Les associations privées et les pouvoirs publics s'efforcent depuis plusieurs mois de créer et de faire fonctionner des écoles de rééducation professionnelle pour les aveugles de la

guerre. De tels établissements sont nécessaires. Le groupement des soldats aveugles provoque en effet une saine émulation ; la réunion des hommes compétents, la cohésion de leurs efforts permettent de mettre en valeur tous les moyens susceptibles d'organiser un apprentissage rapide, complet, rationnel.

Le but des écoles de rééducation est simple : mettre le soldat aveugle dans un temps relativement court en état de gagner sa vie, ou mieux, de compléter sa pension militaire, car, ne l'oublions pas, il a mille francs de rente.

Elles doivent avoir une organisation qui leur est propre ; avoir leur autonomie, ne pas être comprises en une autre personne morale, en hôpital par exemple. Il est essentiel que la direction et le personnel de ces établissements soient compétents, spécialisés. De plus, s'il y a juxtaposition d'un hôpital et d'une école de rééducation professionnelle, les services de l'un et de l'autre se mêlent, s'enchevêtrent au détriment de tous.

Elles doivent, dans l'établissement de leur programme, s'inspirer de considérations d'ordre essentiellement pratique. Puisque la volonté de leurs créateurs est de rendre le plus de services possibles, l'apprentissage des métiers ordinaires des aveugles formera la base de l'enseignement. Ce dernier doit, en effet, s'adresser à la masse des travailleurs, cultivateurs, ouvriers, insuffisamment instruits ou intelligents pour être mis en mesure d'exercer d'autres professions plus lucratives et intéressantes peut-être, mais qui exigent des aptitudes qu'ils n'ont pas. Elles devront cependant être enseignées à ceux qui répondent à ces conditions. Il faut que le programme de ces écoles soit souple, susceptible de toutes les modifications reconnues nécessaires. C'est ainsi qu'il pourra comporter l'enseignement de la téléphonie, mise à la portée des aveugles, grâce à l'heureuse adaptation de M. Marius Léger, de Toulouse, de la sténo-dactylographie, du montage des roues d'automobiles, etc... Lorsque l'expérience ou l'enquête minutieuse aura démontré qu'une profession nouvelle présente les caractères de la profession d'aveugles, leur strict devoir consistera à se mettre en mesure de l'enseigner ; mais si un individu peut, grâce à des facultés exceptionnelles, arriver à un résultat remarquable, il serait téméraire, dange-

reux de conclure que tous sont capables de suivre son exemple et d'aboutir aux mêmes résultats remarquables.

Quant à la méthode employée, elle devra être fondée sur cette idée unique que de l'apprentissage du soldat aveugle dépend son avenir. La tâche du personnel de ces écoles sera délicate, son initiative grande. Il guidera le soldat aveugle dans le choix de sa profession, il lui en indiquera les avantages et les inconvénients : il devra sonder les aptitudes et tenir compte des possibilités matérielles. Il ne faudra pas se laisser aller à lui faire adopter une profession d'apprentissage facile, mais de production nulle, ou tout au moins très discutée. Il faudra envisager sérieusement le parti qu'il tirera de son *modus vivendi* selon les conditions dans lesquelles il se trouvera, la catégorie sociale, la famille auxquelles il appartient, la région qu'il habite.

Mais les écoles professionnelles doivent-elles s'en tenir là, estimer leur fonction terminée et disparaître le jour où leurs élèves seront parfaitement rééduqués, réadaptés ? Certes non ! Elles devront être la maison de ceux qui n'en ont pas, des orphelins, de tous ceux qui pour des raisons d'ordre familial ou sentimental préfèrent ne pas rentrer chez eux. Elles formeront ainsi des usines auxquelles seront admis les aveugles adultes d'avant la guerre, des usines qui se spécialiseraient dans les travaux qui demandent tout particulièrement l'application des règles de la division du travail. Elles pourront aussi servir d'intermédiaires entre les travailleurs aveugles et les fournisseurs de matières premières, d'une part, entre les travailleurs aveugles et la clientèle d'autre part. Il y aurait ainsi pour ceux qui nous intéressent double profit : ils achèteraient et vendraient mieux. Elles auront enfin un rôle tutélaire, s'occupant de leurs anciens élèves, les suivant dans la vie, les plaçant, les aidant à s'installer.

Pour obtenir de bons résultats, les pouvoirs publics doivent prêter un concours actif aux particuliers. Ils doivent non seulement reconnaître ces établissements, mais encore les subventionner, les soutenir. Ils doivent veiller à une équitable répartition des écoles de rééducation des aveugles de la guerre sur l'ensemble du territoire, éviter qu'une région dispose de plusieurs d'entre elles, tandis qu'une autre en est dépourvue.

En somme, le but que doivent poursuivre les écoles professionnelles des aveugles de la guerre étant uniquement utilitaire, elles doivent s'efforcer à ce que nos soldats aveugles reçoivent la meilleure préparation possible au genre de vie qu'ils mèneront plus tard pour qu'ils puissent vraiment tirer parti de ce qu'ils ont appris.

MARCEL BLOCH (de Lyon).